

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20231023\_P\_112  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Aménagement du territoire, Environnement, Habitat et Tourisme**  
**Objet : Signature d'un acte spécial de sous traitance pour l'Etude Pré-opérationnelle OPAH**

Le Président,

N° 20231023\_P\_112

Décide

De signer un acte spécial de sous traitance au marché :

- Mandataire du marché : **CDHU**
- Pour l'Etude Pré-opérationnelle OPAH

**OBJET**

Pour la réalisation des prestations suivantes :

- Analyse d'un échantillon d'immeubles ou de logements, dont terrain (phase 1)
- Participation au calibrage des outils incitatifs avec les tests pré opérationnels (phase 2)

D'un montant maximum de :

- **3 900.00 € HT** en paiement direct

L'entreprise sous-traitante désignée :

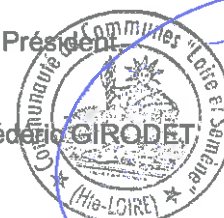
**SOLIHA DROME**  
**44 RUE FAVENTINES – BP1022**  
**26010 VALENCE CEDEX**

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 23 octobre 2023

Le Président

Frédéric GIRODET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

AR Prefecture

043-244301131-20231023-20231023\_P\_112-AU  
Reçu le 27/10/2023